

Paris,
le mercredi 25 février 2015

Émetteur : Département Achats et Marchés - N° de téléphone : 01.45.38.82.23

Objet : Lettre d'information relative à la notification et au déploiement du marché interbranche de mise à disposition de personnel à titre temporaire.

Madame, Monsieur le Directeur,

J'ai le plaisir de vous informer que la Commission des marchés de l'UCANSS a attribué le 28 janvier dernier l'accord cadre relatif à la mise à disposition de personnel à titre temporaire. Pour rappel, cet accord cadre s'adresse à l'ensemble des organismes de Sécurité Sociale qui souhaitent recourir à l'intérim. Chaque organisme dispose de son propre marché passé en application de l'accord cadre ce qui vous garantit une pleine autonomie dans son exécution.

Les lots administratifs mono attributaires par région ont été remportés par la Société Randstad. Ces lots englobent l'ensemble des métiers administratifs recensés dans la classification des emplois. Quant au lot médical et para médical multi attributaire, il a été attribué aux Sociétés Randstad, Adecco et Synergie. Sur l'ensemble des prestations, le prix moyen obtenu est en moyenne 17 % inférieur à celui acquitté par les organismes. Vous pouvez d'ores et déjà adhérer à cette procédure mutualisée en faisant une demande de marché subséquent auprès de la centrale d'achat de l'UCANSS à l'adresse suivante centrale. achats@ucanss.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Gaudérique BARRIERE,
Directeur délégué